



LJ/SC

COMMUNIQUÉ

DÉPÔTS de PRESSE MLP

La mobilisation a payé

Après trois jours de conflit avec la direction de Forum Diffusion Presse, filiale des MLP qui contrôle les dépôts de presse de Dreux et Montereau-Fontainebleau, les salariés ont pu reprendre le travail dans la nuit de samedi à dimanche après avoir obtenu satisfaction sur l'ensemble de leurs revendications. À l'origine de l'arrêt de travail, le projet de restructuration initié par les MLP sur les zones Normandie et Île-de-France sud.

Lancés dans une stratégie de développement sur le niveau 2, les MLP entendaient fermer le dépôt de Dreux et procéder au licenciement de plusieurs salariés, tout comme à Montereau-Fontainebleau, avec, en guise de remerciements, la seule indemnité légale, pour ainsi dire pas grand chose. Bien décidés à ne pas laisser faire, les salariés se sont mobilisés, soutenus par le SGLCE-CGT.

Ils ont fini par obtenir :

- **la continuité des contrats de travail**, dans le cadre du transfert de l'activité du dépôt de Dreux vers Chartres, une **revalorisation mensuelle de 50 €** et une prime d'éloignement de 75 € par mois ;
- le versement de l'indemnité de licenciement majorée d'une indemnité complémentaire au titre du préjudice ? calculée sur la base de 4/5^e de mois par année de présence, portant l'indemnité totale à 1 mois par année ;
- un dispositif d'accès à des plans de formation.

Cette victoire est à mettre à l'actif d'une mobilisation exemplaire des salariés. En effet, même avec un premier accord de principe à Dreux dès le deuxième jour, les salariés sont restés solidaires de leurs camarades de Montereau dans l'attente d'un règlement global. L'accord a été conclu samedi soir après l'intervention de la direction des MLP.

Ce premier conflit dans les dépôts gérés par Forum Diffusion Presse démontre le rôle du donneur d'ordre, en l'occurrence les MLP. Les Messageries lyonnaises de presse ne peuvent s'exonérer de leurs responsabilités et doivent assumer les conséquences de leurs choix vis-à-vis des travailleurs.

Encore bravo à tous les salariés des dépôts de Dreux et de Montereau.

Paris, le 20 avril 2009